

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES AU PAIEMENT ET AU RETRAIT DES BIENS ACQUIS

La présente notice a pour objet de résumer les principales dispositions des Conditions Générales de Vente relatives au paiement et au retrait des biens acquis, et ne dispense pas de la lecture complète de ces dernières.

1/ LE PAIEMENT :

Il doit impérativement intervenir dans les **10 jours** suivant la fin des enchères :

- Soit au guichet de la trésorerie d'Istres les lundis, mardis, mercredi et vendredis de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 16:00 : en espèces dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire sans limitation de montant (**attention : trésorerie fermée le jeudi**) ;
- Soit par virement bancaire sur le compte de la trésorerie d'Istres (RIB communiqué sur simple demande),

à défaut :

L'acheteur verra son compte WEBENCHERES automatiquement bloqué et s'expose à la mise en œuvre des procédures de recouvrement par le Trésor Public.

NB : La Ville de Fos sur mer ne délivre aucune facture pour les achats effectués sur WEBENCHERES.

Un reçu de paiement sera remis par la trésorerie en cas de règlement sur place et devra être envoyé par courriel à l'adresse ci-après : webencheres@mairie-fos-sur-mer.fr

2/ LE RETRAIT :

Il doit intervenir dans les **15 jours** suivant le paiement.

L'acheteur devra au préalable prendre un rendez-vous avec le référent, dont les coordonnées figurent sur le bon de retrait. Il se présentera aux date, heure et au lieu convenus, muni du bon de retrait (et du justificatif de paiement en cas de règlement au guichet de la trésorerie).

A défaut : une mise en demeure sera adressée à l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de Réception ; tout article non retiré dans les 15 jours suivant sa réception redeviendra de droit pleine propriété de la Ville de Fos sur Mer sans aucune possibilité de remboursement du prix versé.

ATTENTION : la prise d'un rendez-vous avec le référent est obligatoire pour tout retrait : à défaut, les articles ne seront pas remis.

Pour toute question, difficulté ou demande de délais concernant le retrait d'un article, vous pouvez contacter la personne référente dont le nom figure sur le bon de retrait.

INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX VENTES RESERVEES AUX PROFESSIONNELS

Dès la fin des enchères et avant tout paiement, l'acheteur devra fournir par courriel la preuve de sa qualité de **professionnel** (Copie de l'inscription au Registre du Commerce et des sociétés (K ou Kbis) ou au Répertoire des Métiers (extrait D1) datée de moins de 6 mois extrait Kbis ou équivalent traduit en langue française pour les acheteurs étrangers), ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité à l'adresse suivante : webencheres@mairie-fos-sur-mer.fr

A défaut de présentation de ces documents, la vente sera considérée comme résolue et le bien redeviendra la propriété du vendeur.

